

Ensemble pour Saint-Pierre d'Oléron



Bilan de mandature : port de la Cotinière



Élections municipales les 23 et 30 mars 2014

Madame, Monsieur,

Aménagé par les habitants, puis géré par la commune de longue date, le port de La Cotinière est l'affaire de tous les Saint-Pierrais. Désormais sixième de France par le chiffre d'affaires, notre port de pêche a connu un développement spectaculaire en trente ans. Cette réussite s'explique par l'engagement des professionnels, pêcheurs et mareyeurs, accompagnés par la commune.

L'État a concédé la gestion du port à la commune en 1978, pour 30 ans. Par la suite, les réformes de décentralisation ont transféré la responsabilité des ports de pêche aux conseils généraux. La gestion des ports est devenue compétence départementale en 1983. Puis, l'acte 2 de la décentralisation (sous le gouvernement Raffarin) a transféré aux départements la pleine propriété des ports de pêche. Ainsi, aujourd'hui, le département est propriétaire de l'ensemble des installations portuaires de La Cotinière, et la commune gère le port par concession du Conseil général.

Au début du mandat, en 2008, trois enjeux majeurs se posaient à la commune : le renouvellement de la concession portuaire (qui s'arrêtait fin 2008) ; l'obtention de l'agrément sanitaire européen de la criée ; le lancement des projets d'extension du port et de construction d'une nouvelle criée. Sur ces trois enjeux, les objectifs sont atteints, grâce notamment à l'engagement et à la détermination de la municipalité :

- ▶ la concession portuaire par laquelle la commune est chargée de la gestion du port a été prolongée jusqu'à fin 2018 ;
- ▶ l'agrément sanitaire a été obtenu en 2010 ;
- ▶ le projet d'extension portuaire, alors estimé à 45 millions d'euros, a été approuvé par le Conseil général en 2010.

Après avoir tardé, malgré les nombreux rappels de la commune, à lancer les études techniques qui restaient à réaliser, le Conseil général y a procédé en 2012. Courant 2013, il a enfin déclenché la procédure de désignation des entreprises qui seront chargées de construire les nouveaux équipements, selon un calendrier qui prévoit le choix du groupement fin 2014, le lancement des études réglementaires dans la foulée, le démarrage des travaux en 2017 et la livraison du nouveau port en 2019.

Avec les adjoints en charge du port, j'ai joué pleinement mon rôle de garant et d'aiguillon pour porter les intérêts des acteurs portuaires auprès du Conseil général. Nous avons suivi de près toutes les phases de discussion. Nous avons dénoncé le choix du partenariat public-privé (PPP), qui risque de se révéler extrêmement coûteux pour les collectivités, et par ricochet pour les usagers du port. Nous avons exploré des alternatives, en veillant à ne pas compromettre l'engagement du projet et sa bonne réalisation.

En complément, la municipalité s'est attachée à améliorer l'entretien des installations portuaires. Nous avons réorganisé les équipes pour une plus grande réactivité et un meilleur service aux usagers, grâce à la forte implication du personnel municipal. Aujourd'hui, nous pouvons être fiers de la réussite du port et confiants en son avenir.

Patrick MOQUAY 



Le maire Patrick Moquay et l'adjoint aux activités portuaires Dominique Luneau inaugurent le chemin piétonnier contournant la criée.



Ceux et celles qui propagent l'idée que l'équipe municipale actuelle n'aurait rien fait pour le port sont pour certains de mauvaise foi, pour les autres mal informés. Pour preuve, notre bilan.

Ensemble, nous avons obtenu l'**agrément sanitaire européen** 

- Montage du dossier et négociations avec les services vétérinaires.
- Travaux de mise aux normes de la criée.
- Aménagement d'un local de stockage des coquillages offrant une capacité supplémentaire de chambre froide.
- Suivi scrupuleux des démarches qualité et de la maintenance des installations pour assurer le maintien de l'agrément.

Ensemble, nous avons amélioré l'équipement et la sécurité du port

- Travaux de désensablement de l'entrée du port puis dragage des bassins.
- Mise en place des nouveaux pontons de pêche.
- Réfection des pieux de guidage.
- Révision générale du chariot élévateur à navires.
- Entretien de la zone technique : réfection de la voirie, des échelles et des coffrets électriques.
- Vidéosurveillance pour le suivi des lots et la sécurisation de la zone portuaire.
- Contrôle de la zone de débarquement (fermeture du quai au public).

Ensemble, nous avons amélioré les services en criée

- Rééquipement des viviers de stockage des produits de la mer.
- Rénovation des groupes de production de froid de l'usine à glace.
- Mise en place des équipements de suivi des bacs de bord, permettant la traçabilité des produits de la mer.
- Étalage des produits de la mer pour le compte des pêcheurs lors de la vente.
- Ajustement des horaires de criée en fonction des volumes débarqués.
- Meilleure réactivité en cas de problème le week-end (optimisation des astreintes).

Ensemble, nous avons mis en œuvre une gestion environnementale exemplaire

- Mise en place d'une déchetterie portuaire et d'aires de collecte et de ramassage sur les quais.
- Organisation d'une collecte des eaux noires, hydrocarburées.
- Lancement d'une étude sur la valorisation des déchets de poisson.

Ensemble, nous avons accompagné les projets de développement des acteurs portuaires

- Participation au capital et mise à disposition d'un local pour la Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) *Ateliers des gens de mer* (personnes en situation de handicap).
- Attribution de nouveaux locaux à la Sarl *Pêcheurs de l'Île d'Oléron* (créée par les organismes portuaires) pour optimiser les expéditions aux acheteurs internet et développer l'activité de mareyage.
- Attribution de l'ancien aquarium pour la création d'une poissonnerie libre-service.
- Implantation d'un "fish and chips" sur le marché Victorine, avec engagement de mise en avant des produits locaux (merlu et pommes de terre d'Oléron).



Ensemble, nous avons assuré l'accueil du public et la promotion du port

- Aménagement d'un cheminement piéton contournant la criée.
- Organisation de visites guidées pour le grand public et les classes de mer avec la *Maison du tourisme*.
- Accueil de nombreux médias (documentaires TV, presse écrite, matinée RTL...).
- Portage avec le pays Marennes-Oléron d'un programme du *Fond européen pour la pêche* afin de valoriser le patrimoine maritime et les produits de la mer.
- Accompagnement et financement de manifestations grand public sur le port : festival du livre maritime (association des gens de mer), festival des chants de marins (choeur Vents marine, trois éditions depuis 2011).
- Soutien au comité de village de la côte ouest pour l'organisation d'une exposition sur l'histoire et la vie du port.

Ensemble, nous avons porté le projet de développement du port

- Lancement au printemps 2008 de l'étude de faisabilité du projet d'extension du port, qui a confirmé la viabilité du projet (dernière estimation : 45 millions d'€).
- Organisation de réunions publiques d'information avec les usagers sur le projet d'extension et le schéma municipal portuaire.
- Mise en place d'une réunion hebdomadaire associant les structures portuaires et la mairie.
- Pressions insistantes sur le Conseil général, depuis que celui-ci a repris le portage du projet d'extension du port, pour le lancement des procédures (nombreux courriers et réunions).
- Réalisation en 2012 et 2013 d'études comptables et juridiques visant à préparer dans les meilleures conditions le renouvellement de la concession portuaire.

